

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

### CONDITIONS DE PULICATION

En soumettant un article pour publication le ou les auteurs garantissent qu'il est original qu'il n'a fait l'objet d'aucune publication antérieure à l'exception d'un résumé de moins de 4 000 mots et qu'il n'est soumis simultanément pour publication à aucune autre revue.

Il(s) s'engage(nt) en outre à demander l'autorisation de l'éditeur de Revue Internationale des Sciences Médicales au cas où il(s) désirent) reproduire partie ou totalité de son (leur) article dans un autre périodique ou une autre publication.

Le texte de l'article devra être rédigé en français, le résumé sera traduit en Anglais de même que le titre et les mots-clés.

Tous les articles sont soumis pour acceptation au Comité de lecture. La décision après lecture de deux lecteurs au moins, anonymes appartenant ou non au comité de lecture et choisis pour leur compétence en la matière, est transmis aux auteurs. En cas de refus motivé, le manuscrit est retourné. En cas d'acceptatio, des réductions ou modifications peuvent être suggérés par le comité de lecture aux auteurs.

Le comité de tecture conseille aux auteurs de conserver un exemplaire du manuscrit, des figures et tableaux.

### MANUSCRIT

Le manuscrit devra être adressé en trois (03) exemplaires de bonne qualité, dactylographiés en double interligne sur un seul côté d'une feuille simple de format 21 x 29,7 (25 lignes par page) à l'adresse suivante : *Revue Internationale des Sciences Médicales* UFR des Sciences Médicales, BP V 166 Abidjan (Rép Côte d'Ivoire).

Le manuscrit devra comporter au maximum quatre (04) pages pour les cas cliniques, douze (12) pour les travaux originaux, tableaux et illustrations comprise, bibliographie non comprise. En outre il devra être accompagné d'une disquette.

Il est vivement souhaité que le logiciel Page Maker soit celui qui sera utilisé pour la saisie informatique de l'article. Au cas où un auteur soumet deux articles à publication, il est recommandé que chaque article soit accompagné d'une disquette séparément.

Toutes les pages seront numérotées à l'exception de la page de titre et des résumés.

L'orthographe des textes scientifiques et des noms propres sera exacte et uniforme tout au long du texte, de même que les légendes sur les figures.

Les abréviations internationales connues doivent être seules utilisées. En ce qui concerne les signes peu courants il faudra signaler leur justification, entre parenthèse.

la première fois qu'ils apparaîtront dans le texte.

La disposition du texte sera conforme aux usages des articles originaux : page de titre, résumé et mots-clés, texte comprenant l'introduction, la méthodologie, les résultats, les commentaires et les références bibliographiques.

La citation dans le texte d'un travail référence se fera ainsi : Nom du premier auteur suivi de «et Coll».

### **PAGE DE TITRE**

Elle comporte :

- le titre complet aussi concis que possible mais informatif et reflétant le contenu de l'article,
- les prénoms en entier et le nom de chaque auteur,
- le nom des départements, institutions, laboratoires ou services auxquels le travail est attribué,
- précision de l'adresse de l'auteur auprès duquel pourront être adressées les correspondances et les demandes de tirés à part,
- le nombre d'auteurs et coauteurs ne devra pas excéder cinq (5),
- la revue se réserve le droit d'adresser aux auteurs en cas de besoin une décharge de responsabilité.

Les résumés et mots-clés (3 à 4 mots clés) en français et en anglais figurent après la page de titre sur des pages distinctes et séparées. Les résumés doivent être structurés et préciser les objectifs, les méthodes, les principaux résultats et les conclusions en insistant sur les faits nouveaux. Aucune abréviation ni référence bibliographique ne devra y figurer.

### **TABLEAUX, LEGENDES ET ILLUSTRATIONS**

Les tableaux doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de citation dans le texte. Ils doivent comporter un titre aussi concis que possible (placé au dessus). Ils seront acceptés à condition d'être en nombre limité et qu'ils ne fassent pas double emploi avec le texte. Il n'est cependant pas souhaitable que les résultats soient exprimés uniquement sous forme de tableau.

Pour les illustrations, utiliser les dessins au trait toutes les fois que la chose est possible. Les clichés simili coûtent, trois fois plus cher que les gravures au trait. Préparer les dessins sur calque (les photocopies ne permettent pas une reproduction parfaite) en leur donnant une dimension permettant la réduction à une même échelle pour l'ensemble de l'article. Tenir compte du degré de réduction avant de fixer la dimension des lettres figurant sur le dessin. Le mieux est d'écrire le texte à incorporer dans le dessin sur du papier calque annexé au document. Si un dessin au trait comporte une couleur ajoutée, ne pas colorier directement le dessin. Indiquer son tracé en noir sur papier calque comportant des repères.

Les schémas et autres illustrations seront numérotés en chiffres arabes (numérotation selon l'ordre de passage dans le texte), sans distinction entre les schémas,

photographies, etc. Indiquer le sens haut : bas, gauche, droite.

En ce qui concerne la radiologie, ne remettre que d'excellents tirages sur papier ou les originaux. Faire le cadrage des parties à produire. Indiquer sur papier calque annexé au document les instructions pour la numérotation, le lettrage, les flèches, etc.

La citation des figures avec leurs numéros, dans le texte, est indispensable pour permettre les groupements. Dactylographier sur une feuille à part les légendes des figures.

### **BIBLIOGRAPHIE**

La bibliographie doit correspondre aux seules citations contenues dans le texte et doit garder des proportions raisonnables (08 références pour les cas cliniques, 15 pour les mémoires originaux). Elle ne concernera que des travaux publiés y compris les résumés. Les communications personnelles ou les données non publiées ne figurent pas dans la liste de référence mais sont mentionnées entre parenthèses dans le texte. Les références seront présentées par ordre alphabétique et selon les normes internationales.

Les références doivent indiquer :

\* pour les périodiques : Nom du ou des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms, titre de l'article dans sa langue originelle ; titre abrégé du périodique selon les normes internationales (Index Medicus), années, tome (souligné), numéro première et dernière page.

\* pour les livres écrits par un ou plusieurs auteurs : Nom du ou des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms, titre du livre, nom de la ville et de l'éditeur, année de parution, éventuellement numéro du chapitre et chiffres de la première et dernière page de ce chapitre.

\* pour les «abstracts» : une seule pagination est à mentionner, obligatoirement suivie de la mention abstract entre parenthèse.

Les auteurs sont entièrement responsables de la correction de leurs citations bibliographiques et de leurs renvois dans le texte. La rédaction retournera aux auteurs pour remises en bon ordre toute bibliographie qui ne sera pas conforme à ces normes.

### **REMERCIEMENTS**

Ils figurent à la fin de l'article, avant la liste bibliographique. Ils doivent préciser les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour aide technique ou soutien matériel ou financier.

Les frais de gravures des clichés et les tirés à part sont à la charge des auteurs et ces derniers devront être demandés au moment de la remise des épreuves.

